

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SECTEUR COSMÉTIQUE DEMEURE LE DEUXIÈME CONTRIBUTEUR À LA BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE MAIS ENREGISTRE UNE CROISSANCE MOINS FORTE EN 2024

Les exportations de produits cosmétiques français connaissent en 2024 une nouvelle progression, et franchissent pour la seconde fois consécutive la barre des 20 milliards d'euros. Elles atteignent ainsi 22,5 milliards d'euros en 2024, soit une augmentation annuelle de +6,8% et une croissance en valeur d'1,4 milliard d'euros¹.

Cette progression, qui reste soutenue dans le contexte économique actuel, se situe néanmoins en ralentissement par rapport à la croissance observée l'année précédente qui s'élevait à 10,8%.

Avec un excédent commercial de 17,6 milliards d'euros, le secteur des cosmétiques s'impose comme une filière d'excellence et un acteur majeur de l'économie française, figurant au deuxième rang des contributeurs à la balance commerciale, derrière le secteur de l'aéronautique et devant les vins et spiritueux. Ce résultat consolide la position de la France en tant que leader mondial de l'industrie cosmétique.

LES PRINCIPALES TENDANCES OBSERVÉES

La « **Parfumerie** », catégorie de produits qui tire le plus la croissance, représente près d'1 milliard sur les 1,4 milliard d'euros de croissance enregistrée, et **35% des exportations totales**. Cette progression des parfums se retrouve quelle que soit la zone d'exportation dans le monde.

Vient ensuite la catégorie « **Maquillage et soins du visage** » qui reste la **première catégorie** de produits exportés mais contribue moins fortement à la croissance des exportations, à hauteur de 300 millions d'euros. Enfin, les produits capillaires enregistrent **une progression de +9,6%**, bien que leur part soit plus modeste dans le total exporté, représentant 6,2% soit 1,4 milliard d'euros.

Le montant des exportations de parfums s'élève à 8 milliards d'euros, contre 11 milliards pour le maquillage. Les exportations de parfums ont plus que doublé en 5 ans. Avec une **croissance dynamique de 13,6%**, la parfumerie progresse **nettement plus vite que le maquillage et les soins**, qui n'affichent qu'une hausse de 2,3% entre 2023 et 2024.

S'agissant des performances à l'export par zones géographiques, on observe un glissement de la dynamique de croissance vers l'ouest, avec une augmentation des exportations entre 2023 et 2024 destinées en premier lieu vers l'Union européenne (+ 690 millions d'euros), puis les Etats-Unis (+ 427 millions d'euros), puis le Moyen-Orient (+143 millions d'euros).

5 ans

c'est la courte période qu'il aura fallu à la catégorie « Parfumerie » pour voir ses exportations plus que doubler !

1. Méthodologie : estimations annuelles calculées à partir des chiffres officiels des Douanes C20B de janvier à novembre 2024 inclus (les résultats de décembre ont été estimés à partir de la moyenne des 11 mois de l'année 2024) et en excluant les produits d'entretien ménager.

L'EUROPE RESTE LE MOTEUR DE LA CROISSANCE, GARANT DE STABILITÉ

L'Union européenne, tous pays confondus, demeure le premier marché à l'export pour la cosmétique française : elle représente **9,1 milliards d'euros du total des exportations**, un chiffre en progression de 8,2% en comparaison avec l'année 2023, soit une hausse en valeur de 690 millions d'euros.

L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie restent les trois premiers pays importateurs de cosmétiques français. En Europe, ce sont les produits de la catégorie « **Maquillage et soins du visage** » qui arrivent, comme en 2023, en haut du classement avec **une croissance de 5,5%** (représentant une valeur des exportations de 3,8 milliards d'euros), suivis de ceux de la catégorie « **Parfumerie** » qui **progressent de +13,7%** (soit une valeur de 3,2 milliards d'euros).

LES ÉTATS-UNIS, UN PARTENAIRE COMMERCIAL MAJEUR

Les États-Unis, quant à eux, restent le premier pays acheteur mondial de cosmétiques français avec **2,8 milliards d'euros, soit 12,6% des exportations totales**. La croissance de ce marché, qui avait ralenti les deux années précédentes, reprend très fortement pour atteindre **+17,6% en 2024**, ce qui représente une progression nette de 427 millions d'euros. Ce taux de croissance est conséquent par rapport au taux en 2023 de +2,8%, mais est inférieur au niveau enregistré en 2022 (+26,7%).

La progression des exportations françaises sur le marché américain est tirée cette année par **les parfums qui représentent une part de 52,4%** de ces exportations, soit 1,5 milliard d'€ en valeur. Ainsi, **1 produit de parfumerie sur 5 est exporté vers les USA**. Les exportations de maquillage représentent 42,6% du total destiné à cette zone, soit 1,2 milliard d'€.

Pour les entreprises cosmétiques, il existe de **forts liens commerciaux entre la France et les États-Unis**. En 2023 par exemple, la France importait davantage de produits cosmétiques en provenance du marché américain que d'Allemagne, ce qui s'explique par l'implantation et le niveau d'investissement des marques cosmétiques de part et d'autre de l'Atlantique.

1 sur 5

c'est le nombre de produits de parfumerie exportés vers les USA

EN 2024, CHINE EN REPLI, MOYEN-ORIENT EN PLEIN REBOND

Après plusieurs années de faible progression, **le marché chinois recule nettement en 2024 avec -8,9%**, pour atteindre 1,78 milliard d'euros d'exportations de produits cosmétiques. Cette baisse est à mettre en lien avec les phénomènes de baisse de la consommation chinoise et d'émergence de marques nationales.

Cette perte de vitesse des importations chinoises se traduit par une baisse de **-12,2% de la catégorie « Maquillage et soins du visage »**. Cette dernière représente pourtant plus de 80% des exportations de produits cosmétiques français à destination de la Chine (soit 1,5 milliard €) et était en progression de +5,9% en 2023. Désormais, **1 rouge à lèvres français sur 5 (contre 1 sur 4 en 2023) est exporté vers la Chine**. **Seule la catégorie « Parfumerie » affiche sur cette zone géographique une croissance de +5,6%**.

La concurrence accrue de certains pays asiatiques contribue à ce recul des exportations vers l'Asie. A titre d'exemple, en 2024 les exportations mondiales de cosmétiques sud-coréens atteignent près de 10 milliards de dollars, soit une hausse de 20% par rapport à 2023².

Au Moyen-Orient, les exportations de cosmétiques françaises enregistrent en 2024 **un rebond de plus +12,3%** (vs -2,9% en 2023) en raison notamment d'une forte hausse des exportations vers les Émirats Arabes Unis (+14,1%) ainsi qu'un retour d'une croissance positive en Arabie Saoudite (+0,9% contre -19% l'année précédente).

². Selon les chiffres du ministère sud-coréen de l'alimentation et de la sécurité du médicament (Ministry of Food and Drug Safety)

LES PERSPECTIVES EN 2025

Avec un taux de croissance des exportations de 7,5% en 2024, l'industrie cosmétique française demeure confiante et affiche des perspectives positives. Néanmoins, elle est confrontée à une **concurrence mondiale forte et à un contexte international complexe**, qui impliquent de veiller à la compétitivité du secteur. Garantir des coûts de production raisonnable et une industrie forte sont les meilleures clés de la réussite du secteur cosmétique, dont la France est leader.



« La cosmétique française continue de se distinguer à l'international. Nous sommes fiers de voir que le secteur, majoritairement composé de TPE et PME, joue un rôle crucial pour l'économie française et sa balance commerciale.

Ces résultats témoignent de la désirabilité des marques françaises et de l'innovation du secteur.

La France reste un leader mondial grâce à la qualité de ses produits, son tissu industriel et à sa capacité à répondre aux attentes en constante évolution des consommateurs.

Bien qu'évoluant dans un environnement marqué par une concurrence internationale accrue et un climat d'incertitudes, les entreprises du secteur cosmétique demeurent globalement confiantes au regard des atouts de cette industrie fleuron de l'économie française. Avec plus de 60% de la production exportée et 130 000 personnes employées dans le secteur, le "Made in France" demeure un véritable atout stratégique pour notre économie. » conclut **Emmanuel Guichard, délégué général de la FEBEA.**



À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble près de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME réparties sur l'ensemble du territoire.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Plaud Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21
THE DESK – Guillaume Clédou Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50